LAGORCE
ARDÈCHE

N°4

Mars 2022

Bulletin d'informations municipales

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du Maire
Page 3	Urbanisme
Pages 4-5	Travaux Fibre optique
Pages 5-6-7-8	Cadre de vie
Page 8	Social et Solidarité Etat civil 2021
Page 9	Musée magnanerie
Pages 10-11	Scolarité et Jeunesse
Pages 11 à 15	Associations
Page 15	Culture / Agenda
Page 16	Tribune *Demain Lagorce*

Le mot du maire

Chères Lagorçoises, chers Lagorçois,

L'année 2021 a ressemblé étrangement à 2020.

Si la pandémie a laissé quelques périodes de répit au cours de l'année qui vient de s'achever, les contraintes sanitaires continuent de rythmer notre quotidien.

La vie associative a souffert et souffre encore des mesures en vigueur. Le lien social est trop souvent coupé et les frustrations s'avèrent nombreuses.

Le repas des seniors a une nouvelle fois était annulé tout comme les vœux de la municipalité. Les rencontres de quartiers ont été reportées.

Si ces moments conviviaux d'échanges sont toujours difficiles, n'hésitez pas à venir à la rencontre des élus. Nous répondrons favorablement à toute demande de rendez-vous.

Comme nous l'avions promis, le musée magnanerie va réouvrir pour la saison touristique 2022. Les escaliers de la calade aux mûriers sont refaits grâce à la compétence de nos employés techniques. Une rampe d'accès permettra l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Comme promis également, cette année les travaux de voirie porteront sur la route du Salastre.

Les travaux d'aménagement de la traversée de La fontaine du Cade avec enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie sont prévus après l'été 2022.

Nous souhaitons débuter les travaux de la nouvelle station d'épuration du village à la fin de cette année.

Afin d'améliorer la sécurité routière, en collaboration avec le service des routes du département, nous avons obtenu que la D1 soit prioritaire sur toute sa longueur (bien évidemment hors agglomération).

Les rencontres de quartier, après celle de Tabias le 4 décembre 2021 reprennent le 19 mars pour les quartiers des Bouchets, Lhardy, Le Testal et Chaussy.

La lecture de ce bulletin est la preuve que Lagorce demeure, malgré le contexte peu réjouissant, un village dynamique grâce à l'intervention de vous tous.

Je vous souhaite une belle année 2022 en espérant que l'on puisse rapidement se retrouver dans ces moments conviviaux d'échanges qui nous ont tant manqués.

Joëlle ROSSI

URBANISME

BILAN 2021

En 2021, les autorisations d'urbanisme accordées en quelques chiffres :

31 permis de construire ;
40 déclarations préalables ;
1 permis d'aménager ;
26 certificats d'urbanisme, dont 5 opérationnels.

Pour les travaux suivants :

11 maisons individuelles, 9 annexes, 6 extensions d'habitation, 2 rénovations ;
8 réfections de toitures / façades, 3 modifications d'ouvertures, 5 installations de panneaux solaires ;
8 modificatifs de permis, 3 transferts de permis ;
2 changements de destination, 2 divisions en vue de construire ;
12 piscines, 2 constructions agricoles ;
1 extension de camping, 1 travaux en camping.

Rappel des obligations d'urbanisme

Permis de construire :

Sont soumis à l'obtention d'un permis de construire :
* La construction de tout nouveau bâtiment d'une surface supérieure ou égale à 20 m² ;
* La rénovation d'une maison existante ;
* Le changement de destination d'un bâtiment existant ;
* Tous travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment ;
* L'implantation d'un bâtiment de moins de 20 m² sur une parcelle vierge de tout bâti.

Pour toute construction d'une surface supérieure à 150 m², le permis doit être signé par un architecte.

Déclaration préalable :

Sont soumis à une déclaration préalable :
* Toute construction supérieure à 5 m² inférieure à 20 m² ;
* Tous travaux créant une surface supplémentaire inférieure ou égale à 20 m² ;
* Tous travaux modifiant l'aspect extérieur.

NOUVEAUTE

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Vous pouvez envoyer par e-mail vos demandes, en pièces jointes, à l'adresse suivante : **urbanisme-lagorce07@orange.fr**

Un récépissé vous sera transmis par retour de mail dans les 10 jours ouvrés.

Attention : cette **adresse est réservée aux envois de formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme et de leurs pièces complémentaires,** non pour répondre aux renseignements concernant l'urbanisme.

Les formulaires d'autorisation d'urbanisme peuvent être téléchargés sur le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Il est demandé aux utilisateurs de cette procédure de préférer le format .pdf, ainsi que de regrouper au mieux l'ensemble des pièces sur un nombre réduit de fichiers.

La Mairie reste disponible pour toute information, sur place aux horaires d'ouverture au public, par téléphone au 04 75 88 00 25 ou par e-mail à l'adresse suivante : mairie.lagorce@orange.fr

TRAVAUX

Les employés du service technique continuent de travailler à l'amélioration d'espaces publics. D'importants travaux ont pu être réalisés en interne, principalement au **Musée Magnanerie.**

L'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été amélioré : hall de l'ascenseur et création d'une rampe d'accès côté rue.

Les escaliers bois ont été remplacés par des escaliers béton.

L'éclairage du musée a été mis en conformité.

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, des abris bus ont été installés à Tabias et au croisement de la route de Ruoms avec l'aide de la Région.

Eau et assainissement :

Un compromis de vente a été signé pour l'achat d'un terrain en vue des travaux pour la future station d'épuration du village.

Une étude est en cours concernant un deuxième forage à Orbeire afin de sécuriser la production et la distribution d'eau en période estivale.

TRAVAUX DE VOIRIE PREVUS

Traversée de la Fontaine du Cade
Le début des travaux est prévu au 4ème trimestre 2022.

Le **goudronnage de la route du Salastre** est également prévu dans les travaux de voirie de l'année.

FIBRE OPTIQUE

La fibre en cours de déploiement à Lagorce avec ADN (Ardèche Drôme Numérique)

L'étude de déploiement vient d'être lancée pour la commune. Pendant cette première phase, les entreprises en charge des travaux vont relever de manière exhaustive les adresses de tous les usagers faisant partie du périmètre de la poche et faire du repérage sur les réseaux électriques et téléphoniques existants, dont les supports (poteaux et fourreaux) seront largement réutilisés pour le déploiement de la fibre optique.

Les habitants de notre commune risquent d'être sollicités sur plusieurs sujets : signature de convention, élagage, servitude de passage etc…

Il faut rappeler que l'élagage incombe, selon la règlementation, aux propriétaires des parcelles où sont situés les végétaux. En cas de défaillance et pour ne pas retarder le déploiement, ADN pourra réaliser ces travaux sous réserve d'un accord des propriétaires. Cependant certains tronçons risquent d'être écartés du fait de coûts trop importants, vous en serez informés au préalable.

Ces travaux sont prévus jusqu'à la fin 2022 et le premier trimestre 2023. L'étape suivante sera le déploiement avec une fin des travaux prévue fin 2023 pour une exploitation début 2024.

ADN s'est engagé pour que 97% des dromardéchois soient raccordés d'ici fin 2025.

CADRE DE VIE

REUNION DE QUARTIER

Après plusieurs reports, la **première réunion de quartier** a pu se dérouler le samedi 4 décembre 2021 au hameau de **Tabias**.
Malgré le temps froid et pluvieux ce jour là, les échanges furent chaleureux et constructifs.

Les points soulevés furent :
-entretien des chemins
- vitesse des véhicules
- propreté du point d'apport des ordures ménagères
- embellissement du hameau
- évacuation des eaux usées

Les habitants concernés par ce problème d'eaux usées seront conviés en mairie, avec la participation du SPANC(service public d'assainissement non collectif) pour une réunion d'information afin d'envisager une solution.

Prochaine réunion le samedi 19 mars à 11h
sur la place du hameau des Bouchets

CADRE DE VIE

DECORATIONS DE NOEL

Comme l'année dernière, la Municipalité a souhaité décorer et égayer le village et les hameaux en installant des décorations de Noël. Des ateliers « décorations de Noël » ont été proposés avec l'aide des «P'tites mains Lagorçoises » et des élus. De nombreuses personnes (petits et grands) ont répondu présents et ont participé dans la bonne humeur à ces différents ateliers.

Des grands sujets en bois ont été dessinés et peints ; les employés des services techniques les ont ensuite découpés. Des décorations ont été créées avec des éléments naturels pour être accrochées aux panneaux d'affichage dans les quartiers.

Diverses boîtes ont été transformées en magnifiques paquets cadeaux qui ont été accrochés dans le village.

MARCHE DE NOEL

De belles énergies s'étaient regroupées autour de la volonté de créer un **marché de Noël à Lagorce**. Il aurait dû avoir lieu le 12 décembre.

Malheureusement, l'aggravation de la situation sanitaire en décembre dernier nous a contraint à annuler cette manifestation.

Mais ce n'est que partie remise et nous comptons bien pouvoir l'organiser en décembre prochain.

CRECHE DE NOEL

En décembre quelques bénévoles de la Paroisse de Lagorce et Saint Martin du Sampzon ont réalisé la crèche de Noël à l'église Saint André de Lagorce avec l'aide de Mme Jauzion Annie qui a prêté des santons provençaux. Elle a été visitée par un grand nombre de personnes et a mis un peu d'animation autour de Noël dans le village vue la conjoncture en cette période de Noël.

CADRE DE VIE

GESTION DES ORDURES MENAGERES

Bilan 2021 du ramassage des ordures ménagères effectué par l'entreprise Plancher : nette amélioration du respect du calendrier des collectes établi par l'intercommunalité.

Rappel du tri pour les conteneurs jaunes :

Déposer **tous les emballages ménagers** sans distinction en vrac (pas dans un sac) : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, ainsi que tous les papiers, sans exception.

Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, petits métaux (capsules, plaquettes de médicaments,…) pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée…

Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre.

Filtre café

Coquilles-oeuf-pain-noix

Aiguilles-pin-feuilles

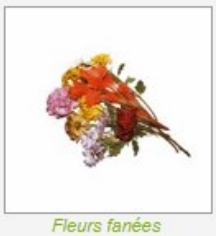
Fleurs fanées

Végétaux

Papier mouchoir

Restes de repas

Le compostage :

Dans le but de réduire la quantité de déchets ménagers, pensez à composter les matières organiques : restes alimentaires, épluchures, coquilles d'œufs, mouchoirs, essuie-tout, marc de café, sachets de thé...

Des composteurs sont en vente en Mairie pour la somme de 18€50. Vous pouvez déposer votre seau de compost dans les composteurs de la commune, à savoir aux quartiers de Tabias, Leyris, cave coopérative, tennis.

Merci d'adopter un **comportement citoyen** : ne pas déposer vos déchets en dehors des conteneurs. Ce manque de civisme encore trop fréquent entraîne du travail supplémentaire pour les employés municipaux dont ce n'est pas la mission. Cela engendre également un coût supplémentaire pour la commune.

Les déchetteries :

Ruoms (route de Lagorce) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vallon (route de Ruoms) : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

ETAT CIVIL 2021

LES NAISSANCES

PLO Louna, le 4 janvier 2021
GIORGETTI Liv, le 8 février 2021
MARQUIER Lino, le 14 mars 2021
BLONDELLE TEYSSIER Kénaël, le 21 mars 2021
DEMINE Léa, le 3 mai 2021
BOULETIN Tonin, le 14 mai 2021
VERGEZ Olie, le 2 août 2021
HOUDEBINE Juliano, le 4 octobre 2021
CLARIDGE Harvey, le 17 décembre 2021
MATHON Edouard, le 17 décembre 2021
MATHON Eléonore, le 17 décembre 2021

LES MARIAGES

KALKIAS Bertrand et PETIT Christina, le 19 juin 2021
MOERS Marie-Ange et TYLMAN Lélia, le 26 juin 2021
OZIL Thomas et HALLE Laura, le 17 juillet 2021
POYET Romain et CHEVALLIER Clémence, le 3 septembre 2021
CLAVEL Jean et VEBER Laurence, le 16 octobre 2021

LES DECES

COIGNOUX Danielle, le 26 janvier 2021
MAZELLIER Geneviève, le 16 mai 2021
PUECHMARIN Francine, le 31 mai 2021
DESMIER Fernand, le 11 juin 2021
MOULARD Michelle, le 22 juin 2021
BERNARD Georges, le 20 juillet 2021
RICARD Jacqueline, le 16 août 2021
CHABRIER Gilette, le 10 novembre 2021
BRUYERE Jocelyn, le 19 novembre 2021

SOCIAL ET SOLIDARITE (CCAS)

Colis de Noël

Un colis a été distribué au moment des fêtes de Noel aux résidents Lagorçois des EHPAD de Vallon Pont d'Arc et de Ruoms.

Repas des Seniors

Les mesures sanitaires restrictives nous ont contraintes comme l'année précédente à annuler le repas des Séniors. Le projet de le reporter au printemps est en discussion et sera soumis à l'accord des membres du CCAS .

Banque alimentaire

La distribution de denrées alimentaires a lieu deux fois par mois à la mairie . Les personnes (ou familles) ayant des difficultés financières peuvent contacter les responsables du CCAS par le biais du secrétariat en Mairie afin de mettre en place les aides adéquates et d'orienter les personnes vers les travailleurs sociaux du centre Médico-social de Vallon Pont d'Arc.

Des calculatrices pour les élèves de CM2

Les élèves du CM2 se voient remettre en fin d'année scolaire une calculette pour leur entrée au collège.

Carte jeune de 6 à 16 ans

Le CCAS accompagne les enfants âgés de 6 à 16 ans en attribuant à chacun la somme de 50 euros pour participer à l'adhésion d'une activité sportive ou culturelle. Cette somme sera remise en Mairie en échange d'un justificatif d'inscription à l'activité

L'équipe du CCAS peut-être contactée pour tous renseignements par l'intermédiaire du secrétariat en Mairie.

CCAS
centre communal d'action sociale

MUSEE MAGNANERIE : 2022, nouveaux horizons

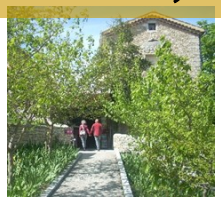

verasoie
MUSÉE MAGNANERIE

Incroyable mais vrai !

Depuis 20 ans, le plus grand **élevage de vers à soie** ouvert au public en France est au musée-magnanerie de Lagorce ! Si ! Si !

Sa finalité n'est pas productive mais bien pédagogique, culturelle et patrimoniale. Cependant, conduire un élevage de la sorte requiert un véritable **savoir-faire** que l'équipe du musée détient et transmet avec passion.

De l'incubation des *graines* (œufs) à la naissance des chenilles, du développement larvaire au filage du cocon, puis de la transformation de cette légendaire chenille en chrysalide et enfin de l'émergence du papillon à son accouplement et à la ponte des œufs (ouf !) : **chacune de ces étapes de la vie du Bombyx Mori se déroule dans la magnanerie**.

Une visite sensible, au cœur de soies, qui invite également à un voyage à travers les **techniques**, l'**histoire** et **l'actualité** de la sériciculture (ici et ailleurs). Une **collection naturaliste** originale et surprenante permet de découvrir d'autres **animaux producteurs de soies**.

Enfin, l'aménagement d'un arboretum au-devant du musée permet de cheminer avec gourmandise à l'ombre des **30 variétés de mûriers**…

Des animations pour une expérience UNIQUE !

Tout au long de votre parcours, **laissez-vous surprendre par les animateurs** du musée !

Guides et éleveurs vous **rencontrent** pour **mettre en lumière** un élément du musée : un fait, un objet, un geste technique ou un phénomène… : comment la **Comète** de Madagascar a-t-elle « atterri » au musée ? Pourquoi le nom de **Pasteur** apparait-il sur les boîtes de graines de vers à soie ? D'où vient le terme ***magnanerie*** et depuis quand pratique t-on la **sériciculture** en France ?

Auprès de vous, nous partageons notre expérience : magie du **fil que l'on tire** d'un cocon, **sélection et préparation de la feuille** nourrissant les chenilles selon leur *âge*, **incroyable métamorphose** de la chenille hors son cocon, émerveillement devant la **rencontre de deux papillons** et parfois même : **ponte** au creux de votre main des œufs de Mme Bombyx !

ACCUEIL ET VISITES

Du 15 mai au 18 septembre
Une visite sensible, au cœur de soies

Mai, juin, septembre : 14h-18h
du mercredi au vendredi, dimanche

1er Juillet - 31 août : 12h30-19h
du mardi au vendredi, dimanche

Visite guidée à 16h (mercredi et jeudi)
+ English guided tour on request

Entrée 6,50€ (+ 12 ans) // 4€ (7-12 ans)
Visite guidée : + 2€ // + 1€

Gratuit pour les « p'tits bouts » de soi(e) !

. . . . . .

musee magnanerie verasoie
www.lagorceardeche.com
Même au bout du fil : 04.75.88.01.27

Pour des liens malins et l@gor'Soie

Présents sur facebook et instagram, nous vous invitons à suivre l'actualité culturelle et festive du musée sur ces réseaux sociaux. Nous appelons aussi les associations et professionnels de la commune à nous contacter par ce biais pour étoffer la trame l@gor'Soie et créer de nouveaux partenariats.

Votre location est Gîte de France ? Savez-vous que vos hôtes bénéficient d'une réduction sur leur billet d'entrée au musée .

Enfin, pour vos activités et locations, nous mettons à votre disposition documentation et affiches à destination de vos clients. Quand aux cartes Pass'Ardèche donnant accès à 39 sites culturels en Ardèche, elles sont en vente au musée.

Alors à bientôt !
L'équipe du musée,
Flore, Delphine et Didier

SCOLARITE ET JEUNESSE

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

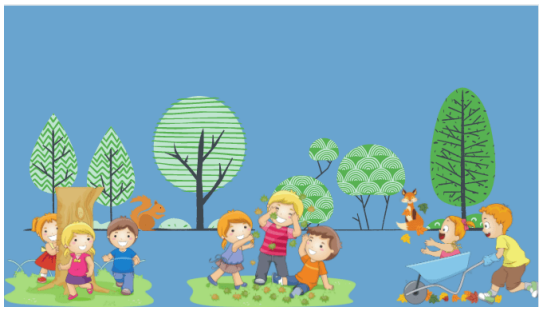

Projet Ecole dehors : deux enseignantes vont chaque semaine en pleine nature pour travailler avec leurs élèves. Chaque mardi, il s'agit de la classe des GS-CP avec Emilie Ozil et chaque jeudi c'est au tour de la classe de CM1-CM2 avec Cécile Barbe. Ces moments privilégient les temps d'écoute, de sensibilisation et de respect de la nature. En plus de développer la coopération, les élèves vont fabriquer des cabanes et travailler également dans diverses matières scolaires : théâtre, lecture, mathématiques, sciences…

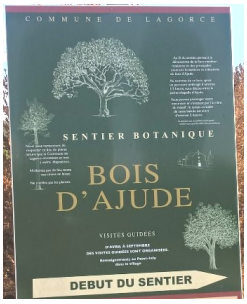

Toutes les classes vont bénéficier d'un **intervenant en arts visuels**, Guy Chambon, ancien instituteur. Le projet consiste à préparer des panneaux en bois représentant des émotions ou des animaux ; ces panneaux seront installés le long du sentier botanique.

Toujours en lien avec la **restauration du sentier botanique**, des voilages de 1 mètre sur 2 mètres seront posés pour mettre à jour les 12 « stations » végétales du sentier avec la description des variétés florales. Ces panneaux seront également l'expression de créations littéraire, artistique et scientifique.

Un intervenant en handball est venu plusieurs séances en début d'année scolaire pour proposer une initiation à ce sport à toutes les classes de l'école.

Suite aux séances de musique avec une intervenante, un spectacle de restitution a eu lieu pour les deux classes des petits (PS-MS et GS-CP). En ce qui concerne les classes des grands (CE1-CE2 et CM1-CM2), le spectacle sera programmé plus tard dans l'année en espérant que les enfants n'auront plus à porter le masque.

Au niveau des sorties, la classe des GS-CP ira au domaine du Pradel - Olivier de Serres. Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 iront passer deux jours dans les gorges de l'Ardèche avec une nuit en bivouac. Enfin, la classe de CM1-CM2 bénéficiera d'une sortie spéléo et ira visiter les Archives Départementales à Privas.

CANTINE SCOLAIRE : RAPPELS

Pour bénéficier du restaurant scolaire, même à titre exceptionnel, l'inscription préalable est obligatoire.

La réservation de la cantine se fait exclusivement sur le logiciel « Portail famille » grâce au lien que la Mairie vous a fourni (lagorce.argfamille.fr).

Afin de faciliter la gestion et la préparation des repas, la réservation de la cantine est obligatoire et peut se faire :

- en ligne avant le 20 de chaque mois précédant le mois concerné par les repas

- en Mairie avant le 20 de chaque mois précédant le mois concerné par les repas.

Possibilité d'annuler un repas au plus tard 72h avant la date de réservation.

Le règlement de la cantine est exigible pour valider la réservation des repas.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence non justifiée **sauf sur présentation d'un courrier explicatif déposé dans les 48 heures** (en Mairie ou envoyé par mail à cantinelagorce07@orange.fr) et après avoir prévenu la Mairie, le matin de l'absence et avant 9h00, au 04 75 88 40 96.

Dans le cas d'une absence justifiée, le compte de la famille concernée sera recrédité.

Il sera possible à titre exceptionnel (cas de force majeure, impératif familial ou professionnel) d'inscrire votre enfant à la cantine à une date non prévue initialement.

La réservation devra se faire en Mairie et le règlement se fera par chèque ou espèces.

Ces cas de figure doivent rester exceptionnels.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est restée ouverte malgré la pandémie durant toute l'année écoulée.
Nous avons continué à accueillir les lecteurs et nous avons poursuivi nos échanges avec l'école sous une forme différente.
Nous avons organisé **le Salon du Livre le 19 septembre journée du patrimoine à La Crypte**. Une vingtaine d'auteurs étaient présents et nous avons accueilli environ 200 visiteurs.
Nous étions présents au forum des associations le 29 septembre.

L'assemblée générale s'est tenue le 4 février 2022, occasion pour présenter les projets à venir :
- Soirée **Printemps des Poètes** le **25 mars à 20H à la salle des fêtes sur** le thème de l'éphémère.
- **Salon du Livre** le **11 septembre à La Crypte.**

Venez nombreux à nos manifestations et dans le local de la bibliothèque, place de la mairie, où vous pourrez retrouver des documents récents.
Nous poursuivons le renouvellement du fonds avec un effort particulier dans le secteur jeunesse (albums, documentaires, bandes dessinées, mangas, romans ...).
Nous faisons un appel à de nouveaux bénévoles, ceux qui ont des projets peuvent nous en faire part et venir nous aider à les réaliser.

Rappel des horaires d'ouverture : lundi 10H/12H, jeudi et vendredi 16H/18H
Juillet et Août : lundi, jeudi et vendredi 10H/12H
Pour nous contacter : **lagorce.bibliotheque@orange.fr**

Une pensée pour Michelle Robert qui nous a quitté.
Professeur de mathématiques, passionnée par les livres, elle a sû durant sa carrière intéresser les jeunes à la langue française. Ravie d'avoir une bibliothèque dans son petit village de Lagorce, elle échangeait avec les uns et les autres sur ses lectures. Elle se faisait une immense joie d'organiser les fêtes du livre et d'y rencontrer les auteurs. Avec ses chants et ses poèmes, elle animait les soirées Printemps des Poètes.
Elle laisse d'elle un souvenir inoubliable.

Les bénévoles de la bibliothèque.

ASSOCIATIONS

Les MAM'S

En février, nous avons eu le plaisir de coorganiser la nuit du livre avec le réseau ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) sur le thème de l'amour. Pour le plaisir des yeux et des oreilles, les petits comme les grands ont pu apprécier un moment contes avec Laurence Sosso-guillard, un spectacle de la Grange à Papa avec Damien Mazel et gagner des bons livres à la librairie du « Tiers temps » grâce à un super Quizz sur le thème de la MAM à Soie et des MAM's. Quel bonheur de se retrouver!

A l'occasion de la sortie du film « Ass mat' », sur l'information et la promotion du métier d'assistante-maternelle à laquelle nous avons participé, nous avons également annoncé la fermeture de la MAM. En effet, notre aventure à la MAM à Soie se terminera fin août 2022. Nous partons chacune dans d'autres projets et laissons derrière nous cette belle aventure humaine pour de nouvelles aventures avec un pincement au cœur tout de même!

Nous allons organiser notre fête du printemps le samedi 26 mars 2022, en petit comité avec nos enfants et nos parents de la MAM. Puis ouvert à tous un petit déjeuner et spectacle à partir de 10 heures à la crypte. Tomy le clown avec la compagnie Bonne Pioche nous proposera son spectacle à 10h30.

Notre dernière Assemblée Générale aura lieu le mercredi 30 mars à 18 heures (lieu à préciser) où nous vous proposerons la projection du film « Ass Mat' ».

La MAM à soie continue son petit bonhomme de chemin. Les enfants et les mam's continuent d'arpenter les chemins du village, aller à la bibliothèque, de jouer, de partager, de découvrir…

LE CRI DE LA PIVOINE

Buts de l'association :

- Accompagner, développer et améliorer l'éducation culturelle par la transmission et le partage de connaissances, de savoir-faire, de traditions et de coutumes offrant à chacun le moyen d'exprimer sa créativité, de se forger une identité propre et de renforcer, préserver le sentiment d'appartenance à la société.
- Proposer, faciliter et promouvoir des actions culturelles dans les domaines des Arts avec une attention particulière aux jeunes talents, à la création, aux actions interactives et pédagogiques.
- Se positionner comme partenaire de projets publics ou associatifs, qui ont des buts communs à ceux de l'association.
- Participer à l'identité et la valorisation culturelle du territoire et à la gestion d'espaces culturels existants tel que la Crypte.

Nos projets :

- 17,18 et 19 Juin : **LE FESTIVAL du Cri de la Pivoine**
- 12 mars : Soirée festive + tombola
- 3 Avril : Atelier initiation au Massage Thaïlandais.
- En Mai : Journée jeux en plein air - ….

Qui sommes-nous : Nous sommes actuellement une quinzaine de membres, habitants / habitantes et artistes de Lagorce et de ses alentours. Nombre d'entre nous ont déjà porté ou portent des projets associatifs et culturels sur le territoire. Nous nous sommes unis autour d'un projet commun, citoyen et populaire, afin de recréer une dynamique culturelle dans notre village.

Au travers de ce que la culture, par définition et au sens large, propose, nous favoriserons et renforcerons les liens intergénérationnels dans un souci de mixité sociale. Un projet culturel inclusif et participatif et festif dans notre village, permettra de dessiner un futur désirable axé sur l'ouverture d'esprit, la créativité, l'inclusion, la paix et la durabilité environnementale. Telle la pivoine, nous avons pour souhait de nous enraciner dans notre territoire. Nous souhaitons nous harmoniser autour de l'existant et de sa diversité. Le terreau, à Lagorce, est fertile et nous pouvons y faire éclore de beaux projets culturels, accessibles, participatifs, durables et de qualité.

Nous trépignons d'impatience à l'idée de redonner à tous de l'envie, de la joie, du désir, de créer et partager des moments festifs et fédérateurs. Si vous voulez vous joindre à l'aventure, nous rencontrer, devenir adhérent, nous soutenir vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Contact : lecridelapivoine@gmail.com Tel : 0683518495 / 0615189501

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque garde le cap en ce début d'année 2022 et se creuse les méninges depuis quelques mois pour continuer à mettre en place des actions malgré les contraintes sanitaires. Car, oui, plus que jamais, l'école et ses élèves, ont besoin de l'association pour financer les nombreux et beaux projets que l'équipe enseignante a pensés pour cette année scolaire 2021-2022 !

L'équipe s'est bien étoffée cette année, avec l'arrivée de nouveaux parents pour compléter le conseil d'administration et nous sommes donc 12 aujourd'hui à œuvrer ensemble pour proposer des animations au cœur du village.

Les presque « traditionnels » goûters de veille de vacances se sont déroulés depuis septembre 2021, avec quelques évolutions au fil des semaines : celui des vacances d'automne a permis de réunir de nombreux parents et villageois autour d'un bon vin chaud, agrémenté des petits concerts des enfants : un temps convivial comme on les aime à Lagorce !

A Noël, les circonstances sanitaires nous ont amenés à improviser un peu plus mais en retombant bien sur nos pieds ! Les ventes de sapins, de chocolats et de créations manuelles ont engendré de belles recettes.

Et enfin, dernièrement, le vendredi 11 février, les membres de l'association ont proposé une vente à emporter à l'occasion de la Chandeleur : galettes salées, crêpes sucrées et bouteilles de cidre ont fait le bonheur des petits et des grands pour démarrer les vacances d'hiver.

Un grand MERCI à toutes les personnes fidèles à nos petits stands, mais aussi aux pâtissier(e)s bénévoles !

LA SUITE CES PROCHAINS MOIS ….

Nous espérons fortement proposer dès ce printemps des évènements conviviaux pour réunir les Lagorcois(e)s sous un beau ciel bleu : une kermesse sera organisée au mois de juin, avec différents stands d'animation, et un banquet sous les étoiles. Ce sera l'occasion de réunir, enfants, parents, enseignants et villageois ! Nous vous disons donc à très bientôt !

<u>Calendrier des prochaines actions</u> :
Vente de chocolats pour les fêtes de Pâques en AVRIL
Kermesse de l'école en JUIN

ASSOCIATIONS

GUITARES EN CHANSONS

« **Guitares en Chansons** » a été créée le 20.12.2021, par des musiciens passionnés de guitare.
L'association a pour vocation de regrouper des musiciens autour de la guitare, amateurs et professionnels, par le biais d'évènementiels: soirées musicales, concerts ou autres; dans le but d'échanger et d'associer les pratiques musicales, et aussi de contribuer à l'animation du territoire local du Sud-Ardèche.
Le siège social se situe à la Mairie de Lagorce.

Composition du bureau:
- Président et guitariste: Christian SAPIN
- Trésorier et passionné de musique: Patrick ROUVEYROL
- Secrétaire et guitariste: Sadek MOHAMED
- Communication, technique et guitariste: Eric BENOIST
- 2 postes de membres du bureau restent à pourvoir.

La cotisation d'adhésion pour 2022 est de 20 Euros.
Pour tout contact et information, il est possible de consulter:
- le site internet: **guitaresenchansons.fr**
- l'adresse mail: **guitaresenchansons@gmail.com**
- **facebook.com/guitares en chansons**

Programmation des soirées musicales 2022:
- Mercredi 16 février à La Crypte – Lagorce
- Mercredi 16 mars à La Crypte – Lagorce
- Mercredi 20 avril à La Crypte – Lagorce
- Mercredi 18 mai à la Résidence du Chassezac – Maisonneuve-Chandolas
- Mercredi 15 juin à la Résidence du Chassezac – Maisonneuve-Chandolas
- Mercredi 21 septembre à la Résidence du Chassezac – Maisonneuve-Chandolas
- Mercredi 12 octobre à La Crypte – Lagorce
- Mercredi 09 novembre à La Crypte – Lagorce
- Mercredi 21 décembre à La Crypte – Lagorce
- Et peut-être plus …

Principe de la présentation musicale :
Les musiciens adhérents se produisent sur scène en solo ou en groupe pour interpréter un ou plusieurs morceaux musicaux, en fonction d'une liste prédéfinie afin de pouvoir mieux gérer le «timing» de la soirée.
Celle-ci débutera vers 20h30 et se déroulera sur 2 parties avec entr'acte et buvette.
L'entrée est **gratuite**.
Cette soirée se veut dans la bienveillance, l'écoute, le partage et la simplicité.

Tous nos remerciements à la municipalité de Lagorce qui a bien voulu accueillir l'association dans sa commune.

ASSOCIATIONS

MARCHE DES PRODUCTEURS

Bonjour à toutes et tous,
Nous sommes très heureux comme chaque année de reprendre le marché de Lagorce.
Il commencera à nouveau au mois d'avril, chaque vendredi de 16h30 à 18h, (puis de 17h30 à 20h en juillet et août) sur la Place du 14 Juillet.
Le marché est un moment de convivialité et contribue à animer le cœur du village.
Nous vous disons à bientôt,

Les exposants du marché de LAGORCE

CULTURE / AGENDA

Premier semestre 2022

La CRYPTE

Cette programmation peut être amenée à subir quelques modifications ou à s'étoffer. Se reporter à la newsletter communale ou aux informations renseignées sur le site de l'Office de Tourisme Pont d'Arc Ardèche.

06/03, Labeaume en musique, « Pierre et le loup et autres histoires », concert spectacle pour toute la famille

16/03, Guitares en Chansons, soirée musicale gratuite à 20h30

26/03, Les Mam's, Cie Bonne Pioche, spectacle tout public à 10h30

26/03, Soirée Henri Chaniol, L'école de Musique intercommunale du Pont d'Arc, concert chansons

14/04, Soirée Finger style, concert de guitares

15/04, Projet Le Pied aux Planche, Cie La résolue, « Le quai de Ouistreham », Récit théâtre à 20h

27/04, Guitares en Chansons, soirée musicale gratuite à 20h30

18/05, Comédie Itinérante de Valence, « Rhizicon », cirque, performance-rencontre à 20h

Du 07/06 au 06/06, Labeaume en Musique, Collectif Franco-Libanais Kahraba, « Géologie d'une fable », résidence, ateliers et spectacle musiques et théâtre d'ombres

10/06, Soirée Rebecca Chaillot, pianiste, nouvel album « La vie d'une femme »

18 et 19/06, Festival de la nouvelle association le Cri de la Pivoine

28 et 29/06, Spectacle de fin d'année des ateliers danses organisés par Yeraz Compagnie

08/07, Soirée Association La Boule, duo Svetlana Tovstukha violoncelliste et Carles Cases pianiste

12/07, Festival Cordes en ballade, Concert jeunes talents l'après-midi en extérieur puis en soirée concert de cordes à la Crypte.

Tribune *Lagorce demain* (groupe minoritaire)

La portion congrue de l'opposition

Les conseils municipaux se suivent et se ressemblent. Mise à part la gestion des affaires courantes qui n'appelle que peu d'observations de notre part, nous ne sommes pas à même de donner un avis sur les orientations à venir des projets communaux. En effet, nous ne sommes guère consultés – ou à la marge - et moins encore décisionnaires sur ces sujets. Il en a été ainsi, par exemple, avec les choix de recrutement et de réorganisation de l'équipe renouvelée qui animera le musée-magnanerie ou pour le réaménagement du secrétariat de la mairie.

Nous avons soudainement appris par l'ordre du jour du conseil de février que l'ancienne cave viticole allait être mise à la vente, et que le projet avec Ardèche Habitat, assez largement financé, avait été abandonné depuis des mois sans que nous l'ayons su. Il est clair que ce bâtiment en l'état actuel, n'offre pas une image valorisante pour notre village. Il nous semblerait cependant plus judicieux que la commune pilote le devenir de ce bâtiment pour qu'il s'intègre dans un plan d'ensemble plutôt que de s'en débarrasser. Des pistes pourraient être au moins étudiées pour envisager une réhabilitation (découpage des cuves) avec, par exemple, la création d'entrepôts à louer pour des artisans, un local communal pour les associations et des espaces locatifs à l'étage… bref, en faisant preuve d'imagination, d'ambition et d'audace en allant chercher les subventions afférentes à ce type de friches industrielles.

Le trafic va aller croissant dans ce quartier puisque les terrains attenants sont quasiment tous vendus et que d'autres terrains privés demeurent constructibles à proximité. Il est donc essentiel de maitriser le devenir de l'ensemble sans prendre le risque de compliquer la donne avec un éventuel acquéreur qui risque de ne pas réhabiliter l'extérieur ou le revende sans que la mairie ait son mot à dire. A notre demande et après discussion, l'équipe municipale a accepté de différer son vote et de considérer, sans enthousiasme et en parallèle de l'hypothétique vente, l'option d'une transformation.

Ces divers sujets d'importance n'ont fait l'objet d'aucune véritable concertation préalable ou de réflexions prospectives en commissions, l'« exécutif » — maire et adjoints — gardant à l'évidence la main sur toutes ces questions, sans que nous puissions mesurer si elles s'inscrivent ou non dans une vision plus globale à long terme.

Sans sous-estimer les pesanteurs du quotidien et les difficultés inhérentes à la gestion humaine, nous ne pouvons que constater que la commune est dirigée par un « exécutif » quasi seul décisionnaire — qui peine à faire circuler l'information tant en interne qu'en externe — et que l'opposition — réduite à sa portion congrue (Bernard Chevilliat et Denis Roume) — n'est qu'épisodiquement consultée voire souvent mise devant le fait accompli. Pourtant le credo de l'actuelle équipe — élue avec une très courte majorité — n'était-il pas précisément de renouer avec une direction supposée plus démocratique et plus participative ? Les quelques consultations « participatives » de la population — présentées à l'origine comme salutaires et souveraines — se sont vite avérées décevantes et improductives tant la restitution des propositions peine à aboutir et à délivrer des orientations claires. On voit aussi que les initiatives associatives à vocation culturelle — notamment autour de la Crypte — ont du mal à émerger et à être accompagnées favorablement.

On notera que les dispositions prises lors des deux mandats précédents consistant à créer deux lotissements viabilisés, dont celui de Leyris, vont permettre à très court terme de générer une source de revenus conséquente (4 à 500 000 €… somme qui, de surcroît, peut permettre de lever des subventions) pour la commune et qu'elles doivent être à l'évidence portées au crédit du maire sortant et de son équipe. L'équipe actuelle se retrouve ainsi avec un vrai potentiel d'investissements collectifs au bénéfice des Lagorçois.

Nous espérons donc qu'enfin une place plus opérationnelle sera réservée à l'opposition — dont les deux membres actuels, comme ils se sont engagés à le faire, laisseront au début de l'été le soin à deux nouveaux colistiers de la représenter — et que celle-ci sera plus sérieusement consultée et écoutée avant les prises de décisions engageant l'avenir de la commune.

Bernard Chevilliat et Denis Roume

Vous souhaitez recevoir toute l'information concernant Lagorce, inscrivez-vous à la « Newsletter » en contactant le secrétariat au 04-75-88-00-25 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : mairie.lagorce@orange.fr

Suivez l'activité de votre commune dès le 1er septembre sur Facebook et Instagram « commune de Lagorce 07 »

Publication municipale
éditée par la Commune de Lagorce
Mairie, 1 place de la Mairie 07150 Lagorce - Tél : 04 75 88 00 25 - mail : mairie.lagorce@orange.fr
Directrice de la publication : Joëlle Rossi - Conception : commission Communication
Impression : par nos soins - ISSN : 07126 - Tirage : 700 ex